



TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

Soutenir notre ESAT en reversant une part de votre taxe d'apprentissage, c'est une opportunité pour vous d'affirmer votre démarche d'entreprise socialement responsable et de soutenir l'égalité des chances en faveur des publics fragilisés.

QUANTA accueille, accompagne et forme, au sein de l'ESAT plus de 25 personnes en situation d'handicap (troubles du spectre autistique ou troubles psychiques).
Nous leur proposons un accompagnement social / médico-social et un cadre favorisant leur professionnalisation aux métiers de la restauration et de la pratique artistique.

Vous déclarez
votre masse
salariale via la
DSN d'avril 2023



Vous fléchez
QUANTA via la
plateforme SOLTéA
UIA : 0591327T



La Caisse des
Dépôts nous
reverse la somme



"On nous aide à acquérir un peu plus d'autonomie chaque jour. Quand je sens que je progresse et que j'évolue, cela me donne la motivation et l'envie de continuer mon métier."

Aurélie, serveuse



EN QUOI NOUS AIDE VOTRE VERSEMENT ?

- A la poursuite des investissements pour la parfaite ergonomie de nos outils de production et outils pédagogiques.
- A la formation des travailleurs au travers d'ateliers visant le développement de leurs compétences et leur professionnalisation.
- A la formation des salariés pour un encadrement toujours au plus proche des besoins des travailleurs.

CONTACT

QUANTA - Ferme Petitprez
7 chemin du Grand Marais
59650 Villeneuve d'Ascq
www.quanta.asso.fr
SIRET : 387 699 754 000 41



DAMIEN CAPON - DIRECTEUR

direction@quanta.asso.fr
03 20 19 07 07

